

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09/07/2025

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 08

Votants : 08 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 08

**Délibération N°2025-32 : Participation SIEPAF**

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 02 juillet 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, JOUFFREY Camille, DUSSERT Sandrine, DIEUDONNE Laurent, PISTOLET William, GUTHON Bernard, CROUZET Louissette,

Étaient absents et excusés : MAYET Christelle, OUGIER Isabelle, DUSSERT Cédric

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier du Président du SIEPAF reçu en Mairie le 04 juillet

Depuis sa création dans les années 90 par nos trois communes de la Vallée du Ferrand – Besse, Clavans et Mizoën – le SIEPAF s'est donné pour mission de dynamiser notre territoire, à la fois par la promotion touristique du ValFerrand et par le développement de services essentiels à la population.

Avec le temps, l'évolution des compétences, notamment le transfert de la compétence tourisme à la CCO, a redéfini notre périmètre d'action. Aujourd'hui, le SIEPAF s'est recentré sur des services de proximité, en particulier pour les familles : restauration scolaire, garderie, accueil de loisirs, transport scolaire et extrascolaire, sans oublier des prestations complémentaires comme l'animation estivale, le transport aux marchés de Mont de Lans et du Bourg d'Oisans ou le portage de repas.

Mais le contexte général change. Le nombre d'enfants à Besse et Clavans a baissé drastiquement, impactant directement l'équilibre économique de nos services – notamment pour la garderie et l'accueil de loisirs – qui reposent sur des frais fixes importants. Nous vous avons alerté ce printemps sur ces évolutions préoccupantes.

Dans ce contexte, nous avons engagé une réflexion de fond :

- Comment adapter nos services aux besoins réels d'aujourd'hui ?
- Quelles sont les attentes des familles ?

Une première réunion avec les parents d'élèves en février 2025 n'a malheureusement pas permis d'avancer, faute de participation. C'est pourquoi nous prévoyons une nouvelle réunion début septembre, au Freney d'Oisans, avec l'objectif clair de présenter notre offre et écouter activement les besoins exprimés.

Pour construire l'avenir ensemble, le Conseil Syndical du SIEPAF souhaite aujourd'hui proposer à la Commune du Freney d'Oisans de devenir membre actif du SIEPAF.

Ce partenariat élargi serait une évolution naturelle pour notre territoire : plus de cohérence, plus de représentativité, et surtout une réelle capacité de co-construction des services de demain, qu'il s'agisse d'ajuster l'existant ou de créer de nouvelles solutions utiles à nos habitants. En plus, il permettrait à la commune du Ferney d'Oisans de participer pleinement aux orientations politiques et aux décisions stratégiques du syndicat.

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09/07/2025

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 08  
Votants : 08 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 08

**Délibération N°2025-32 : Participation SIEPAF**

Dans un premier temps, nous vous proposons de désigner des représentants de votre Conseil Municipal pour participer, à titre consultatif (sans droit de vote) à nos réunions de travail. Ce rôle d'observateur actif permettrait d'amorcer une intégration progressive de votre commune au sein du SIEPAF, en toute transparence et dans un esprit de collaboration.

Les temps changent, nos territoires évoluent : ensemble, saisissons l'opportunité de construire une offre de services locale, pertinente et partagée.

Nous espérons vivement que cette proposition rencontrera l'adhésion de votre Conseil Municipal et marquera une nouvelle étape dans l'organisation de services publics de qualité au cœur de notre vallée élargie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTE** la proposition du SIEPAF
- **DESIGNE Christian PICHOU, Christelle MAYET, Sandrine DUSSERT et Louissette CROUZET** pour représenter le Conseil Municipal aux réunions du SIEPAF

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.  
Christian PICHOU

